



ÉTAT DE LA SITUATION POUR LA COMMISSION SCOLAIRE PAYS-DES-BLEUETS ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

NATURE DES ÉVÈNEMENTS DÉCLARÉS PAR LE DIRECTEUR D'ÉCOLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET

PROPORTION DES PLAINTES DÉPOSÉES AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Par

Marie-Claude Laliberté, TS

Agente pivot à l'application de la loi 56 auprès de la Commission scolaire du Pays-Des-Bleuets

	Préscolaire et primaire	Secondaire	Total
Nombre d'élèves	(préscolaire) + (primaire) = 538 + 3560 = 4098	2567	6665
Nombre d'établissements	25	6	31
Nombre d'évènements déclarés	Intimidation + violence+ cyberagression = 300	intimidation+ cyberagression + violence=139	439
Nombre d'évènements référé à la responsable des plaintes	0	0	Protecteur de l'élève : 0
Nature des évènements déclarés	Préscolaire et primaire	Secondaire	Total
Intimidation physique	4 (1 %)	7 (5%)	11
Intimidation verbale	22 (7,5%)	70 (50%)	92
Intimidation écrite	0 (0 %)	0 (0%)	0
Cyberagression	0 (%)	3 (2%)	3
Cyberintimidation	0 (0%)	0 (%)	0
Violence physique	261 (87%)	51 (37%)	312
Violence verbale	13 (4,5%)	8 (6%)	21
Violence écrite	0 (0%)	0 (0%)	0
Total des gestes	300	139	439

Chiffres tirés de notre système informatisé le 26 juin 2019.

Les maternelles 4 ans ne sont pas comptabilisées (30 élèves).